

LA PÊCHE ARTISANALE EN ZONE TROPICALE

T. BOELY*

Océanographe à l'ORSTOM

Une pratique séculaire

De tout temps, en zones tropicale et équatoriale, les populations littorales pratiquèrent la pêche en estuaire, en lagune et en mer. Pendant des siècles les moyens restèrent très rudimentaires, ne permettant guère de s'éloigner des côtes : pêche à pied à partir du littoral ou pêche avec des embarcations taillées dans des troncs d'arbres, propulsées à la pagaie et à la voile. Le plus souvent cette activité était saisonnière, l'agriculteur s'adonnant à la pêche quand la saison des travaux agricoles était terminée. Elle était fréquemment le fait de tribus spécialisées dont les « Imragens » en Mauritanie restent le témoignage.

Jusqu'en 1950 environ, la pratique artisanale évolua lentement, le pêcheur adaptant au fil du temps ses moyens de capture aux espèces recherchées grâce à son sens de l'observation et à la tradition, d'où une très grande diversité de pièges, de filets et de lignes, particulièrement en Asie. L'introduction des fibres synthétiques, puis celle des moteurs hors-bord et in-bord changea complètement la physionomie des activités artisanales dans les trente dernières années. Alors que les systèmes artisanaux étaient condamnés à terme par le discours de nombreux « développeurs » au profit de structures industrielles de pêche moderne, certaines pêcheries artisanales gardèrent leur spécificité. Se transformant et participant au développement économique du pays, comme au Sénégal, en Mauritanie, aux Philippines ou en Indonésie, elles créent une activité économique considérable et fournissent aux populations intérieures des protéines à bon marché. Ceci ne va pas sans poser souvent des problèmes de compétitivité pour l'accès aux ressources, aux zones d'exploitation et aux marchés.

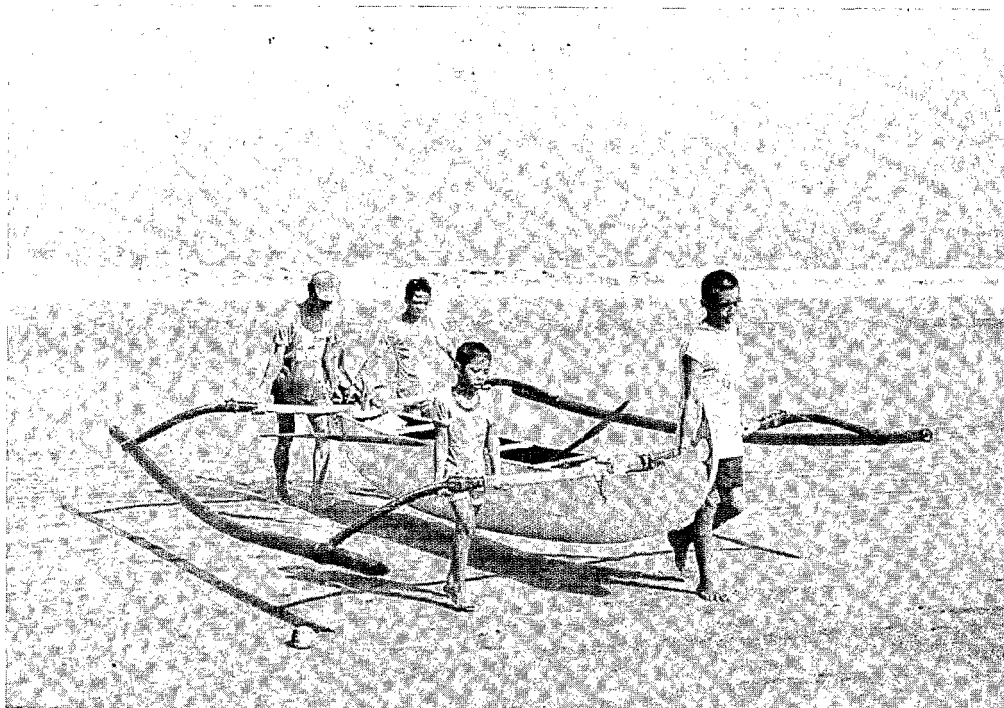
Pêche de subsistance et pêche commerciale

Dans les pays tropicaux, la pêche artisanale en mer et en lagune peut toujours se définir comme une activité individuelle d'exploitation de ressources littorales et côtières avec des moyens de faible importance, souvent rudimentaires, mais qui appartiennent soit à l'exploitant, soit à un groupe familial ou à une communauté villageoise. En fait l'appellation recouvre des types d'exploitation très divers, difficiles à comparer entre eux. Parmi ceux-ci, on peut citer en exemple les grandes pirogues sénégalaises, mauritaniennes ou ghanéennes employant filets maillants, filets tournants ou lignes de fond, les pièges placés dans les estuaires ou les chenaux et qui guident les poissons dans des chambres de concentration, les filets soulevés du Sud-Est asiatique capturant crevettes, anchois et sardines, les filets maillants de surface ou de fond,

ORSTOM Fonds Documentaire

Cote : 27200/61 ex 1

B



Retour de pêche à Bali (Photo BOELY)

dérivants ou fixes, les lignes de traîne, de fond, de surface, les filets de type «épervier», les filets poussés le long du littoral qui récoltent juvéniles de crevettes ou de poissons, etc.

Différents modes d'exploitation peuvent se recouvrir à l'intérieur d'un même secteur et se concurrencer. De même un artisan peut passer d'un mode à un autre en fonction de la saison ou du marché. Cette complexité, particulièrement sensible en Asie, rend difficile toute tentative de classification et il paraît plus commode de simplement distinguer la pêche de subsistance de la pêche commerciale, en sachant que tous les termes de passage existent entre ces deux types.

Dans le premier cas, un individu œuvre pour assurer sa propre subsistance et celle de son groupe familial, le surplus de ses captures étant échangé ou vendu. La pêche n'est que l'un des volets de ses activités, agricoles la plupart du temps. Les moyens employés sont limités. Les embarcations de petite taille sont prévues pour n'embarquer que quelques individus. Elles sont propulsées à la voile ou par de petits moteurs hors-bord situés à l'arrière de la pirogue ou sur son côté. Les prises sont souvent faibles. Le revenu obtenu, pratiquement insignifiant, ne permet que le renouvellement du matériel de pêche. Ce type d'activité encore très répandu dans les pays tropicaux est caractérisé par la dispersion des unités de production le long des côtes et la multiplicité des points de débarquement. Ceci rend très difficile une estimation de son réel impact économique.

Au contraire la pêche « commerciale » engage des moyens plus importants : embarcations, moteurs, engins de pêche. Même si elle reste parfois saisonnière, elle devient l'activité principale de groupes sociaux structurés – le pêcheur et son équipage –, souvent réunis au sein de coopératives. Les prises sont importantes, les revenus intéressants et l'aide publique fréquente à cause de l'impact socio-économique de ce type d'activité. Mais pour se développer, ce type de pêche a besoin de conditions favorables : disponibilité des ressources, existence d'un marché, possibilités de mises à terre et circuits de commercialisation. Il crée une activité économique certaine dans les villages côtiers où se concentrent les débarquements et où se trouvent fréquemment des structures de transformation en poisson salé, séché ou fumé.

C'est ce type de pêche qui a montré l'évolution la plus profonde au cours des trente dernières années. Ainsi au Sénégal, par exemple au sud de Dakar sur la Petite Côte, la motorisation des pirogues permit aux pêcheurs de considérablement étendre leurs zones d'activité – 1960/1970 – et par la suite de mettre en œuvre de nouveaux engins comme la senne tournante et coulissante – 1972/1974. La production de poissons pélagiques côtiers, sardinelles et ethmaloses en grande majorité, qui était d'environ 15 000 tonnes en 1965, atteignait 50 000 tonnes en 1975 et 150 000 tonnes en 1985. Champagnat en 1965 estimait que l'adoption du moteur hors-bord avait multiplié par cinq la puissance de pêche des pirogues. En 1974, l'introduction de la senne tournante, adaptée à ces embarcations, multipliait une fois encore leur puissance de pêche d'un facteur équivalent.

Même avec cette concentration des moyens sur certaines espèces, la pêche artisanale reste avant tout un acte individuel. L'artisan et son équipage qui partent en mer pour quelques heures s'adaptent instantanément aux conditions rencontrées, qui sont aussi diverses que l'état de la mer, le comportement de l'espèce recherchée ou les impératifs du marché local. Avec la recherche d'un profit maximum, l'impact des stratégies individuelles, souvent mésestimé, est considérable.

Impact socio-économique Longtemps la pêche artisanale fut présentée comme une activité secondaire qui ne pouvait participer que d'une manière marginale au développement d'un pays, selon un schéma libéral. Or en Afrique, un minimum de 20 000 tonnes de sardinelles est maintenant capturé annuellement en Côte-d'Ivoire, de 30 000 tonnes de poissons pélagiques et démersaux en Mauritanie et de 150 000 tonnes au Sénégal, égalant ou même dépassant les propres productions industrielles des pays. Des pays comme l'Indonésie ou les Philippines produisent artisanalement au moins 500 000 tonnes de poissons, toutes espèces confondues.

L'impact économique est évident. Les poissons pélagiques côtiers, anchois, chapéidés et chinchards de moindre valeur marchande, dominant, ce qui permet de fournir des protéines à bon marché aux populations intérieures. La plus grande partie de cette production est transformée sur les lieux mêmes de débarquement en poisson salé, séché, fumé, bouilli, etc. Le Sénégal, la Mauritanie, la Thaïlande ou l'Indonésie, par exemple, exportent ces produits transformés vers les pays limitrophes et même vers l'Europe. De même quelques pêcheries, spécialisées, produisent des produits de haute valeur commerciale comme des crevettes – en Casamance ou en Indonésie –, des soles et des mérours au Sénégal, des poulpes en Mauritanie, des thons aux Philippines ou en Indonésie.

Cette filière artisanale commerciale entraîne une activité intense sur les lieux de débarquement. Il existe un « secteur informel », particulièrement actif, dont il est difficile d'appréhender l'importance économique réelle. Il comprend aussi bien des fournisseurs et concasseurs de glace, des marchands ambulants de nourriture et de cigarettes que des réparateurs de moteurs, des mareyeurs, des transporteurs, etc. Le plus souvent les femmes des pêcheurs s'occupent de la vente et de la transformation du poisson.

Conflits économiques et sociaux

L'impact socio-économique de la pêche artisanale et la réussite de certaines pêcheries entraînent beaucoup de pays tropicaux à accorder une plus grande importance à ce secteur, même à en faire une priorité nationale comme en Indonésie. De nombreux pays accordent des aides diversifiées et des prêts au pêcheur lui-même, construisent de petits ports, des facilités de débarquement et des criées de faible importance, assurent la desserte des lieux de débarquement par l'ouverture de pistes ou de routes, parfois même transplantent des pêcheurs et leurs familles dans des secteurs sous-peuplés et sous-exploités. Les organismes internationaux, plutôt favorables auparavant aux filières industrielles, emboîtent le pas d'autant plus que les investissements nécessaires sont bien moins importants et les résultats immédiats mieux discernables. Cependant l'extension de la pêche artisanale pose à moyen terme, parfois même à court terme, de nombreux problèmes entraînant des conflits économiques et sociaux souvent malaisés à gérer.

Développer une pêche artisanale de type commercial nécessite plusieurs conditions liminaires. Tout d'abord, les ressources marines côtières doivent être abondantes, diversifiées, et déjà connues. Ensuite il doit exister un débouché commercial pour les produits capturés, c'est-à-dire un arrière-pays peuplé capable d'absorber une production à bon marché ou bien un marché à l'exportation clairement défini pour des produits de haut de gamme. Enfin il faut qu'il existe déjà des nationaux qui possèdent une tradition maritime. La diaspora

des pêcheurs sénégalais ou ghanéens sur les côtes atlantiques de l'Afrique de l'Ouest illustre bien ce principe et on doit rappeler l'échec partiel des écoles de formation de pêcheurs à recrutement national qui fournissent plus de bureaucrates que de marins pêcheurs.

Les problèmes que pose l'extension d'une pêche artisanale peuvent s'illustrer à partir de plusieurs exemples. Ainsi en Indonésie, la frange littorale, javanaise et balinaise en particulier, est surexploitée sur une largeur d'une dizaine de nautiques par une multitude d'engins de pêche. La pêche de subsistance, malgré une mutation certaine, est encore très importante dans cette zone. L'adaptation du chalut de fond vers 1965 des embarcations en bois et de faible tonnage fut une véritable révolution malgré l'archaïsme des navires. Ceux-ci pêchaient la crevette et entrèrent en concurrence avec des pêcheurs au filet maillant, chalutant de plus en plus près du littoral. Un violent conflit éclata vers 1975 entre ces deux types d'exploitation et le gouvernement central décida en 1980 et 1981 d'interdire toute pêche au chalut dans le centre et l'ouest de l'Indonésie.

Pour éviter ce type de conflit, il se développe de plus en plus dans le Sud-Est asiatique l'idée de créer de petites zones de pêche, uniquement réservées à la pêche familiale et villageoise et basées sur des droits coutumiers ou traditionnels. Cette notion est d'autant plus importante que les exploitants possèdent souvent des systèmes de gestion empirique de « leurs » ressources, basée sur l'observation et la tradition. Cette gestion villageoise de ressources qui traditionnellement appartiennent à la communauté se retrouve aussi bien dans les bolons casamançais - Sénégal - que dans les Iles du Pacifique tropical. Ainsi en Nouvelle-Calédonie des groupes voisins ont mis au point un système de partage journalier des sardines qui fréquentent une petite rivière, de façon à assurer à la fois leur approvisionnement quotidien et le renouvellement de la population exploitée. Dans tous les cas, l'intervention d'étrangers à la communauté qui possèdent des capacités supérieures de pêche, génère des conflits pour accéder aux ressources, souvent suite à une baisse des rendements observée par les exploitants traditionnels.

Au Sénégal d'un autre côté, le développement de la flottille de pirogues armées à la senne tournante fut très rapide. Cette flottille entra directement en concurrence avec les sardinières de Dakar qui exploitaient les mêmes zones et les mêmes espèces et ceci précipita le déclin de la flotte sardinière de Dakar. A l'heure actuelle la pêche artisanale commerciale sénégalaise va devoir assumer ses rapides progrès et devrait aborder un palier. L'augmentation des coûts d'exploitation, jointe à la stagnation du prix du poisson, met en ce moment de nombreux artisans en difficulté.

Une évolution prévisible

Ces deux exemples montrent l'intérêt que les pays tropicaux doivent porter à la pêche artisanale, que celle-ci soit commerciale ou de subsistance, et à sa gestion. Ce type de pêche revêt une grande importance sociale et, dans certains cas, économique. A travers l'activité qu'elle crée, elle est source de protéines à bon marché. Dans les pays à façade maritime poissonneuse, elle est appelée à jouer un grand rôle, malgré certains à-coups qui paraissent surtout conjoncturels. Dans ce cas la tendance à la concentration va s'accroître. Par ailleurs, les engins de pêche ont rapidement évolué alors que les embarcations restaient de même facture, tout en augmentant de taille. Il est prévisible que les pêcheurs exploiteront des zones de pêche de plus en plus étendues en s'éloignant de leurs bases. A terme ceci devrait entraîner une profonde évolution technologique des embarcations : puissance accrue, consommation moindre, aide à la manœuvre des lignes et des filets et surtout possibilités de conservation en froid à bord. Ce dernier point est une des limitations de l'activité du pêcheur, le poisson ne pouvant rester longtemps sans protection dans ces eaux tropicales. Cette évolution est en train de voir le jour en Mauritanie et au Sénégal.

Quelques titres à consulter

- BOELY (T.), 1984, Présentation générale de la pêche maritime en Indonésie. *La Pêche Maritime* : 713-725.
- CHAVEAU (J.P.), 1988, Note sur l'histoire de la motorisation des pirogues de pêche maritime artisanale au Sénégal. Préconditions et rançons d'un succès précoce. *Séminaire d'économie rurale. CIRAD/MESRU*.
- FREON (P.), WEBER (J.), 1985, Djéffère au Sénégal : la pêche artisanale en mutation dans un contexte industriel ; 1^{re} partie ; le milieu, la senne tournante, son impact national ; 2^e partie : conséquences d'une innovation technique sur l'organisation économique artisanale. *Rev. Trav. Inst. Pêches marit.* 47 (3-4) : 261-304.
- MIRAS (C. de), 1987. La pêche martiniquaise (1) : synthèse socio-économique. *Doc. Scientifique Pôle Caraïbes*, 21, 28 p.
- MOUSSAC (G. de), BACH (P.), 1988. Coup d'œil sur la pêche artisanale aux Seychelles. *La Pêche Maritime* : 101-110.
- PAQUOT (E.), 1985. Petits pêcheurs contre gros chaluts... *Actuel développement* 66, 44-45.
- Small scale fisheries in Asia (socio-economic analysis and policy). 1985, T. PANAYOTOU Ed. *IDRC, 229.e.Ottawa, Canada* : 283 p.
- SCHANN (O.), CARLOT (A.), N'GUYEN (F.), 1987. L'exploitation des ressources en poissons profonds par les associations de pêcheurs au Vanuatu. *Mission ORSTOM de Port Vila, Notes et Documents d'Océanographie*, 16, 145 p.
- Symposium on the exploitation and management of marine fisheries resources in southeast Asia. 1987. *IPFC ed. RAPA/REPORT* : 1987/10 : 552 p.

La nouvelle REVUE MARITIME

Septembre-Octobre 1989 – N° 415

Le numéro : 28 F

Sommaire		2
Dossier du mois	L'assurance maritime : tradition et renouveau M. ROUSSEL	4
Stratégie navale	Les deux stratégies de la Marine Soviétique Donald C.P. DANIEL	23
	La flotte de surface britannique menacée d'asphyxie J. JORDAN	43
Mer et Outre-Mer	L'Afrique de l'Ouest et les ressources océaniques T. BOELY C. MARIUS R. MENU	53
La lettre de la Mer		74
Notes de lecture		77
Bon de commande « Les Français et la Mer » p. 42. Bulletin d'abonnement , p. 80.		

Notre photo de couverture : port de Nantes (photo port autonome de Nantes-Saint-Nazaire).

70, rue Saint-Lazare, 75009 Paris

Tél. : (1) 45.26.37.90

Directeur : Joseph MARTRAY

Secrétaire Général : Agnès COLLAS

Les textes publiés par « La Nouvelle Revue Maritime » n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.